

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, LE VINGT-SEPT FEVRIER,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, convoqué par lettre à domicile le 21 février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Françoise LE GOFF, Vice-présidente, représentant Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Françoise LE GOFF, Maxence HENRY, Véronique CHAUVEAU, Claudette DAGUIN, Alima TAHIRI, Rose-Marie VERON, Nicole BERNARDIN, Annick JAILLET, Antoine MASSON, Anne-Marie POTOT.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Gilles GROUSSARD, Alain PAGANO (pouvoir à Rose-Marie VERON), Benoit AKKAOUI, Olivier FARIBEAULT, Raphaëlle GINER.

OBJET : Action sociale - Aides facultatives délivrées par délégation du Conseil d'Administration – période du 01/01/2020 au 31/01/2020

Madame la Vice-présidente expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 21 mai 2014, le Conseil d'administration a délégué au Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à la Vice-présidente, l'attribution des prestations du CCAS.

En application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président ou la Vice-présidente ont accordé les aides facultatives suivantes entre le 1^{er} et le 31 janvier 2020.

Famille de besoin	Type d'aide	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées
Se nourrir s'alimenter	Aide alimentaire	192	12 701,00 €
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	Aide au paiement d'une facture d'énergie	7	1 228,02 €
	Aide au paiement d'une facture d'eau	0	0,00 €
	Aide à l'équipement personnel et ménager	16	4 098,10 €
	Aide "coup de pouce" pour entrer dans un nouveau logement	1	100,00 €

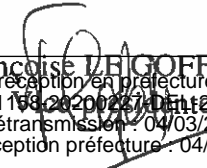
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200227-DEL-2020-018-DE
Date de télétransmission : 04/03/2020
Date de réception préfecture : 04/03/2020

Prendre soin de soi, se soigner	Aide pour une hygiène quotidienne	115	3 244,00 €
	Aide à l'accès au matériel optique	1	95,00 €
	Aide à l'accès au matériel médicalisé dentaire auditif	2	700,00 €
Faire face aux imprévus, à un évènement exceptionnel	Aide pour dépasser une difficulté exceptionnelle	5	1 125,00 €
	Aide pour prendre en charge des frais d'obsèques	0	0,00 €
Se former et vivre de son travail	Aide à la formation professionnelle	0	0,00 €
Développer un projet professionnel	Aide pour l'achat d'un équipement professionnel	0	0,00 €
	Aide à la mobilité pour faciliter les démarches pour l'accès ou le maintien dans l'emploi	1	102,65 €
	Permis citoyen	4	3 489,00 €
Se déplacer dans la ville	Attestation pour IRIGO - Demandeurs d'asile	50	1 005,00 €
TOTAL		394	27 887,77 €

En synthèse, les aides facultatives directes (c'est-à-dire hors dispositifs) accordées depuis le 1^{er} janvier 2020 se répartissent mensuellement de la façon suivante :

	2019		2020	
	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées
Janvier	358	23 631,76 €	394	27 887,77 €
Février	387	26 083,76 €	-	- €
Mars	392	29 055,02 €	-	- €
Avril	377	27 332,56 €	-	- €
Mai	370	26 840,01 €	-	- €
Juin	308	24 474,40 €	-	- €
Juillet	354	24 435,04 €	-	- €
Août	260	14 882,98 €	-	- €
Septembre	347	31 308,08 €	-	- €
Octobre	344	24 794,50 €	-	- €
Novembre	311	24 607,43 €	-	- €
Décembre	305	22 353,50 €	-	- €
TOTAL	4 113	299 799,04 €	394	27 887,77 €

Le Conseil d'Administration prend acte de ces décisions.


 Françoise ZEIGOFF
 Accusé de réception en préfecture
 049-264901193-20200227-2020-018-DE
 Date de télétransmission : 04/03/2020
 Date de réception préfecture : 04/03/2020